



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Collège Marcel Aymé
Dagneux

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Année scolaire : **2023/2024**

Numéro de séance : **01**

Date de convocation : **25 septembre 2023**

Présidence : **Anne ANTONI**

Secrétaire de séance : **Julie Heissat**

Quorum : **13**

Nombre de présents : 16

Ordre du jour du conseil d'administration du lundi 25 septembre 2023

1- APPROBATION

1-1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 03 juillet 2023

2- VIE PEDAGOGIQUE

2-1 Bilan de rentée

2-2 Bilan du chef d'établissement

2-3 Evaluations nationales de 6^{ème} et 4^{ème}

2-4 Devoirs Faits

2-5 Vote électronique pour l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration

2-6 Protocole Remplacement de Courte Durée

3- AFFAIRES FINANCIERES

3.1 Bilan des projets pédagogiques financés par le Département de l'Ain

3.2 Conventions, contrats, abonnements, chartes

3.3 Sorties, voyages

4 - QUESTIONS DIVERSES

Les questions diverses doivent être adressées par écrit au plus tard 48 heures avant la tenue du conseil d'administration

PRESENCE AU CONSEIL : séance du 30 juin 2022

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom –Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement président	Anne ANTONI	✓						
	Adjoint au chef d'établissement	Julie HEISSAT	✓						
	Adjoint Gestionnaire	Thierry DENANS	✓						
	CPE	Lise RODRIGUES			E				
Élus locaux	Collectivité rattachement de	Romain DAUBIE			E	Jean-Pierre GAITET			
	Collectivité rattachement de	Elisabeth LAROCHE	✓			Caroline TERRIER			
	Groupement commune de	Andrée RACCURT	✓			Aurélie RICHARD			
	Commune siège	Natali HENRIQUES			E	Emmanuel CHULIO			E
Personnalité qualifiée									
Total			5						
Élus des personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	REYNARD Mélanie	✓			TRACLET Vincent			
		FOURMOND Elodie	✓			FRANCO DE MEDINACELI Clément			
		DUTRIEVOZ Hélène	✓			MORNARD Catherine			
		POURHADI Thibault	✓			TOUTANT Emilie			
		SCHEFFER Carine			E	DESGRANGES Anne-Sophie			
		THIERRY Thomas	✓			BEAULIEU Sylvie			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	GAILLARD Evelyne			E	EL BOROMI Rachida			
		MIHELIC Antony	✓			VALLE Catherine			
Total			6						
Élus des parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	CHARRON Arnaud	✓			BROUILLET Carole			
		MOUNARD Stéphane	✓			STANOWSKI Aurélie			
		CANAUD Stéphanie	✓			MAUDRIN Véronique			
		AVEILLIAN Antoine	✓			MARTINEZ Violaine			
		LOIZEIL David	✓						
		TRAMONI Aude							
	Élèves	PEDRO Daniel			E	MOUTAMA FARA Ylann			E
		JOLY GIACOBONE Lorenzo			E	KHALFOUN Camil			E
Total			5			2			
Quorum	13	TOTAL	16						

Signature du président du conseil

Signature du secrétaire de séance



A. Antoni



J. Heissat

I- APPROBATION

Après avoir vérifié que le quorum était atteint : 16 personnes à l'ouverture
Après désignation du secrétaire de séance : Mme HEISSAT, principale adjointe
Mme Anne ANTONI, présidente, ouvre de la séance à 17h23
Membre invité :

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 03 juillet 2023

Présentation / contexte

Mme la Principale demande au conseil d'administration s'il y a des remarques concernant le PV de la séance du 03 juillet.

Commentaires / débats : RAS

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

Ajouts à l'ordre du jour:

2-4 Devoirs Faits

2-5 Vote électronique pour l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration

2-6 Protocole Remplacement de Courte Durée

3.3 Sorties, voyages

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

2-1 Bilan de rentrée

Présentation / contexte

Mme la Principale ouvre le conseil d'administration en remerciant les présents pour leur engagement.

Mme la Principale poursuit en remerciant le Département pour les **travaux** effectués pendant l'été : travaux de désamiantage au rez-de-chaussée (salle informatique, couloirs + salles de mathématiques, deux bureaux, 1 toilette). Le résultat final est satisfaisant. La Principale tient à remercier le suivi attentif de M. Charvet, qui a été présent pour le suivi de ces travaux. A noter également la mise en place de la salle 122, salle ULIS : nouveau tableau, vidéo-projecteur, mobilier, livrés à des dates malheureusement tardives mais ce n'est pas du fait du Département. La peinture des circulations poursuit son cours au premier étage : cela fait une véritable différence. Les toilettes garçons ont été entièrement remises en état : le collège a désormais un bloc sanitaire garçon acceptable. Il convient néanmoins de l'améliorer, en ajoutant aux 4 cabines existantes des urinoirs, et 1 toilette aux normes PMR.

Un représentant des parents d'élèves relève que le nombre de toilettes est insuffisant au regard du nombre d'élèves dans le collège.

Elle indique que d'autres travaux de rénovation sont demandés : travaux de peinture, suite des travaux d'électricité (LED, allumage automatique) sont demandés, aménagement du pôle médico-social, désamiantage de la zone administration, étanchéité des toitures à finir, externalisation des toilettes élèves, ajout de salles de classe, zones d'ombrages.

Concernant un aspect plus **pédagogique**, Mme la Principale précise que tous les **personnels** de l'établissement sont nommés et les **postes** pourvus. Le dernier poste, AESH pour le PIAL, a été recruté le vendredi 22 septembre. Concernant les assistants d'éducation, le collège a procédé au recrutement entre mai et juin : 1 AED a malheureusement quitté l'équipe en août, ce qui a obligé à réaliser un recrutement en urgence. L'équipe est complète. A noter que cette année, le collège n'a pas bénéficié d'un renfort AED à la hauteur de celui de l'année passée (4.5 et non 4.75).

La direction a prévu de passer dans toutes les classes pour affirmer les attendus en matière de règles, de civilités et de scolarité. Des sanctions ont cependant déjà dû être prises pour de gros écarts de conduite, chez des élèves de 5^{ème} et de 4^{ème}. Plusieurs punitions ont été attribuées, une commission éducative s'est réunie ce matin même.

La principale présente ensuite la **structure** actuelle de l'établissement :

Niveau		Effectifs estimés Nov 22	Effectifs prévus Juin 23	Nombre de divisions prévues	Effectifs 31/08/2023	Effectifs actuels 25/09/2023	Élèves par classe 25/09/2023
6ème		136	142-144	5	143	142	28-30
5ème	148 6 ^{ème}	146	148-150	5	149	148	29-30
4ème	130 5 ^{ème}	138	127	5	126	127	25-26
3ème	133 4 ^{ème}	120	122	5	120	121	24-25

Soit un total de 538 élèves

Commentaires / débats : un représentant des parents d'élèves demande à ce que les commissions éducatives ne se déroulent pas en journée. Mme la Principale précise que le pôle médico-social doit être présent et que le professeur principal également, ce qui permet de ne pas avoir d'incidence sur les classes. Mme la Principale note la remarque.

Un représentant des professeurs exprime le contentement d'avoir obtenu le maintien d'une 5^{ème} classe de 3^{ème}.

Pour information.

2-2 Bilan du chef d'établissement

Présentation / contexte

Mme la Principale précise qu'elle a reconduit le choix d'associer les divers services / personnels afin d'avoir un bilan le plus exhaustif possible. Les représentants des parents avaient demandé l'année passée à ce que M. l'adjoint gestionnaire réalise également une synthèse des projets qui soit envoyée en amont. Cela a été réalisé et sera présenté dans les « affaires financières ».

Elle demande si le document envoyé appelle des commentaires.

Commentaires / débats : Mme la Principale lit les remarques des parents concernant le bilan de la cheffe d'établissement. Concernant la remarque pour les conseils de discipline en augmentation, plusieurs exclusions dans les collèges alentour ont été accueillies au collège. Sur 5 arrivées par conseil de discipline, 3 élèves ont été de nouveau exclus par conseils de discipline.

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

2-3 Evaluations nationales de 6^{ème} / 4^{ème}

Présentation / contexte

Reconduites cette année, tous les élèves de 6^{ème} sont concernés et auront effectué leurs évaluations sous forme numérique (deux séquences : français et mathématiques + fluence) d'ici la date butoir. Les évaluations nationales concernent également cette année les classes de 4^{ème}, sous la même forme que les classes de 6^{ème}. De plus, une classe de 6^{ème} fait partie d'un échantillon pour la DEPP, et passe une évaluation en fluence supplémentaire, ainsi qu'une évaluation sur support numérique. Les élèves ULIS ou à besoins éducatifs particuliers ont été pris en charge en fonction des aides auxquelles ils ont droit. Cet alourdissement du calendrier fait qu'aucune séance de rattrapage n'a pu être organisée.

Des résultats personnels seront remis aux responsables légaux à l'issue des passations.

La Principale indique que la coopération est toujours de mise : direction, référents numériques, professeurs se relaient pour connecter les élèves en amont de la passation. Ceci, afin que les évaluations soient les plus sereines possibles. Un point d'étonnement cette année : il était demandé par écrit aux élèves de 6^{ème} d'apporter des écouteurs, et ils ont nombreux à oublier.

Commentaires / débats : les représentants des parents d'élèves font remonter le fait que certains pays de l'UE ont arrêté l'utilisation des outils numériques. Questionnement quant à l'utilisation du tout numérique. Questionnement sur l'utilité d'Ev@lang qui prend encore du temps d'enseignement. Les représentants des parents d'étonnent de la multiplicité de ces évaluations qui empiètent sur des temps de classe.

Pas de vote / Pour information.

2-4 Dispositif Devoirs Faits

Présentation / contexte

Mme la Principale rappelle une évolution du dispositif : désormais obligatoire en 6^{ème}, mais à l'établissement de déterminer la forme, le nombre d'heures, etc. Sur la base du volontariat sur les autres niveaux.

Pour 2023-2024, le collège bénéficie :

- d'une enveloppe Devoirs Faits de 598 HSE
- d'une enveloppe fléchée « je réussis au collège » à utiliser le 31/10 : 65 HSE.

- d'une enveloppe fléchée « je réussis au collège » à utiliser avant la fin de l'année scolaire : 17 HSE

Ces enveloppes seront prioritairement dédiées à de l'aide aux élèves, l'accompagnement individuel à l'accès de l'aide au numérique, l'accompagnement de la fragilité des élèves dans leurs compétences sociales (méthodologie de la médiation, de la prévention du harcèlement, être citoyen éco-responsables).

Il revient à chaque collège de fixer les modalités de mise en œuvre de Devoirs faits, en cohérence avec son projet d'établissement. La réussite des élèves, la recherche d'autonomie, le bien vivre-ensemble, les parcours, le numérique et l'EDD sont donc cohérents avec le projet adopté au 1er juillet 2021.

Mme la principale adjointe, en charge de ce dossier, indique que la mise en place effective ne saurait tarder. Pour les 6^{ème}, Devoirs Faits a débuté avec des séances de méta-cognition pour mieux se connaître ainsi que ses points d'appuis (mémoire, etc.), puis, à partir du 12/10, les élèves seront pris en charge par quinzaine en demi-groupe classe. Pour les autres niveaux, les créneaux possibles sont d'ores et déjà identifiés, les enseignants disponibles recensés, elle effectue donc le travail de compilation des données pour lancer officiellement le dispositif. Tout sera visible sur Pronote.

Mme la Principale insiste sur le fait que ces heures seront à déclarer en HSE Devoirs Faits, mois après mois : une feuille par mois, pas une par séance.

Commentaires / débats : un représentant des professeurs demande une comparaison de la dotation à N-1. La principale apporte les éléments de réponse.

Une question est posée quant aux éventuels pactes Devoirs Faits : la principale explique qu'il s'agit de 2 enveloppes distinctes.

Pas de vote / Pour information.

2-5 Vote électronique pour l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration

Présentation / contexte

Mme la Principale indique que le décret n°2023-805 du 21 août 2023 et modifiant l'article R 421-30 du code de l'éducation, autorise la mise en place du vote électronique dans les collèges et les lycées. Le recours à cette modalité de vote est décidé par le chef d'établissement après consultation du conseil d'administration :

« Le vote a lieu à l'urne et par correspondance, ainsi que, pour les représentants des parents d'élèves, par voie électronique. Pour ces derniers, le vote peut avoir lieu soit par correspondance, soit par voie électronique, sur décision du chef d'établissement, après consultation du conseil d'administration. » [...]

« Les conditions du vote par correspondance et par voie électronique sont définies par arrêté du ministre chargé de l'éducation dans le respect de la protection des données personnelles et des principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales, notamment le secret du scrutin, le caractère personnel, libre et anonyme du vote, la sincérité des opérations électorales et la surveillance effective du vote. »

Index Education a mis en conformité Pronote et il est donc possible de le mettre en place dès cette année, dès lors que le conseil d'administration de ce soir aura donné son accord. C'est un gain de temps (préparation et mise sous pli) et de papier précieux.

Commentaires / débats : un représentant des parents d'élèves demande si c'est exclusivement l'une ou l'autre des modalités. Mme la Principale précise que tout électeur doit être informé, et les modalités de vote doivent être organisées au collège pour permettre à tout électeur de voter. Mme la principale précise aux parents d'élèves l'organisation retenue si le vote électronique est décidé également.

Résultats du vote : 14 "pour", 0 "contre", 2 "abstention".

2-6 Protocole RCD – remplacement de courte durée

Présentation / contexte

Mme la Principale indique que des décrets récents modifient les possibilités en lien avec le RCD, via le biais du pacte enseignant. Le collège a présenté des protocoles RCD à chaque rentrée, il ne s'agit donc pas d'un élément nouveau : le protocole habituel a été modifié afin de prendre en compte les évolutions. Ces évolutions ont été présentées au conseil pédagogique du 19 septembre aux enseignants. La Principale remercie les

équipes pour leur contribution. Le protocole n'a pas pu être envoyé en amont aux représentants du CA faute d'avoir pu l'adapter en fonction des remarques formulées en conseil pédagogique. La Principale pointe donc les passages concernant les évolutions faites, le document antérieur étant considéré comme connu de la communauté éducative.

Commentaires / débats : un représentant des parents demande si un cours en M1 et en S3 sera placé du jour au lendemain ? Mme la principale précise que sur ces créneaux, elle ne souhaite pas modifier l'organisation familiale et préfère privilégier les RCD en journée ou prévenus en amont. Un représentant des parents demande si un professeur peut s'engager sur une autre discipline que la sienne ? Mme la Principale amène des réponses en disant que les RCD peuvent être réalisés dans les disciplines originelles des professeurs.

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

III –AFFAIRES FINANCIERES

Mme la Principale laisse la parole à M. l'Adjoint Gestionnaire quant aux points suivants.

3-1 Bilan des projets pédagogiques financés par le Département de l'Ain

Présentation / contexte

M. l'adjoint gestionnaire présente le bilan en rappelant que chaque rentrée scolaire est marquée par la construction des projets pédagogiques initiés par les enseignants. Ceci se traduit par un travail important qui va de l'élaboration des objectifs pédagogiques et de leur cadrage par rapport au projet d'établissement, à la détermination des moyens à mettre en œuvre et donc la constitution des budgets de chacun de ces projets. Sont plus particulièrement concernés ceux cofinancés par la collectivité de rattachement.

C'est un travail important tant pour les enseignants qui sont porteurs de ces projets que pour le gestionnaire chargé de la collecte des dossiers, de leur mise en forme, de la cohérence et de l'orthodoxie budgétaire avant leur transmission aux services du conseil départemental de l'Ain.

En l'espèce, plusieurs projets comportant plusieurs volets sont concernés ; Ceux sont les dispositifs éducatifs :

- « Collégiens, acteurs du développement durable »
- « Porter et faire vive les valeurs de la République »
- « Découverte des lieux culturels et du patrimoine »
- « Aide au séjours linguistiques »
- « Section Sportive »

La difficulté pour le gestionnaire tient non seulement au montage des dossiers, mais aussi au suivi de leur financement attribué pour une année scolaire à cheval sur deux années budgétaires. Les montants sont votés et attribués durant l'année N et disponible sur le compte de l'établissement l'année N+1 alors que les actions s'échelonnent de septembre à juin et que les budgets de l'année N sont clos.

L'adjoint gestionnaire renvoie au document qui a été transmis en amont et qui fait le bilan spécifique des projets.

COLLEGE MARCEL AYMÉ

BILAN FINANCIER DES DISPOSITIF PEDAGOGIQUES

ANNEE SCOLAIRE 22/23

DISPOSITIF	PROJETS	ACTIONS	SUBVENTION		NIVEAUX ET NBRE D'ÉLÈVES PARTICIPANTS	EXECUTION BUDGETAIRE				
			DEMANDÉE	OBTENUE		MONTANT ACTION	FDR	SUBV	FAMILLES	AUTRES
E3D	Hygiène et santé : qualité alimentaire et consommation de produits agricoles locaux	Visite de Ferme Là - dégustation et circuits courts	192,00 €	- €	4èmes-100 El.	371,65 €	143,30 €	- €	- €	228,35 €
		Atelier cuisiner des légumineuses à la cantine- Intervention M, CROZAT, cuisinier	600,00 €	- €	1 classe de 4ème-26El.	- €	- €	- €	- €	- €
		Sensibilisation au monde agricole, les types d'agriculture et pratiques alimentaires	- €	- €	classe de 4ème-25El.	- €	- €	- €	- €	- €
		Visite de la ferme "Les poulaillers de Chrysodor" ; étude de l'origine des produits, avantages et inconvénients, élevage bio	632,00 €	632,00 €	2 classes de 5ème 53El.	1 293,00 €	421,00 €	872,00 €	- €	
	Économie et nouveaux modes de production - Visite de la ferme St ELOI	Etude de la culture bio, cycle de la matière, mode de commercialisation, AMAP	1 905,00 €	1 500,00 €	6èmes - 147 El.	2 350,00 €	478,35 €	1 500,00 €	- €	371,65 €
	Biodiversité, milieux naturels	Animation club nature, création d'aménagements , semis de plantes...	2 799,00 €	1 500,00 €	30 El. volontaires	1 017,17 €	203,43 €	813,74 €	- €	
	Prévention et réduction des déchets à la source - Recyclage	Visite du centre d'enfouissage et de la société de recyclage OVADE	936,00 €	936,00 €	5èmes+1 classe de 4ème/158 El.	1 170,00 €	234,00 €	936,00 €	- €	
S/TOTAL DISPOSITIF E3D			7 064,00 €	4 568,00 €		6 201,82 €	1 480,08 €	4 121,74 €	- €	600,00 €
LINGUISTIQUE	Échange linguistique avec le Gymnasium d'OSTFELDERN - Allemagne	Échange en 2 temps : Janvier 23 les élèves français sont reçus chez leur correspondant ; En mars les correspondants sont reçus par leur correspondant français	288,00 €	333,00 €	8 élèves de 4ème et 7 élèves de 3ème	2 925,01 €	740,56 €	333,00 €	1 101,45 €	750,00 €
DLCP	Découverte des lieux culturels et du patrimoine	Découverte du musée des Beaux Arts de Lyon ; Visite insolite de l'opéra de Lyon	1 187,64 €	1 187,64 €	6èmes - 147 El.	2 385,00 €	1 197,36 €	1 187,64 €	- €	- €
VREP	Faire vivre et porter les valeurs de la république ; Visite de la maison des enfants d'Izieu	Racisme, préjugés et discrimination - Déportation et génocides,	1 900,00 €	1 900,00 €	3èmes - 135 El.	2 375,00 €	475,00 €	1 900,00 €	- €	- €
	Sensibilisation au handicap et à la différence	Sport et handicap	952,00 €	952,00 €	5èmes - 132 El.	1 175,65 €	239,65 €	936,00 €		
	Sensibilisation au handicap et à la différence	Chiens guides d'aveugle	686,00 €	686,00 €	5èmes - 132 El.	874,95 €	188,95 €	686,00 €		
	Partenariat avec les Restos du Cœur	Cohésion et solidarité ; connaissance des Missions des Restos du Cœur	450,00 €	550,00 €	3èmes - 135 El.	- €	- €	- €	- €	- €
S/TOTAL DISPOSITIF VREP			3 988,00 €	4 088,00 €	0	4 425,60 €	903,60 €	3 522,00 €	- €	- €
SPORT	SECTION SPORTIVE	HAND FEMININ	600,00 €	600,00 €		1 705,00 €	1 105,00 €	600,00 €		
			DEMANDÉES	OBTENUES		TOTAL ACTIONS	FDR	SUBV	FAMILLES	AUTRES
TOTAL GÉNÉRAL			13 127,64 €	10 776,64 €		17 642,43 €	5 426,60 €	9 764,38 €	1 101,45 €	1 350,00 €
										DONT OFAJ 750,00 €
										DONT EAC 600,00 €

En ce qui concerne les bilans pédagogiques de ces dispositifs, se reporter au bilan pédagogique établi par le chef d'établissement

Commentaires / débats : les représentants des parents d'élèves commentent le tableau.

Pas de vote / Pour information.

3-2 Convention, contrat, abonnements, chartes

3-2-1. Contrat avec LILO, espace aquatique de la Côtère

Présentation / contexte

Il s'agit d'une convention concernant l'utilisation de lignes d'eau à l'espace aquatique LILO, Beynost. Ceci concerne le « savoir nager », obligatoire pour les élèves de 6è.

10 devraient avoir lieu : la convention ici présentée ne couvre pas toutes les séances, en raison d'une période d'appel d'offre quant au délégataire de service public en charge de la gestion de l'espace aquatique. Une nouvelle convention avec le délégataire choisi par la communauté des communes sera donc ultérieurement présentée pour couvrir les séances manquantes via une nouvelle convention.

Commentaires / débats : RAS

Résultats du vote : unanimité : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-2. Convention avec l'atelier relais, Montluel

Présentation / contexte

Il s'agit d'une convention « traditionnelle » en cela qu'elle est présentée tous les ans au CA : l'atelier relais est un dispositif implanté au sein du collège Emile Cizain de Montluel. Il y a 4 sessions de 4-5 semaines dans l'année, qui concernent quelques élèves, sélectionnés sur dossier par une commission. L'atelier relais s'adresse à des jeunes en perte de repères scolaires afin d'éviter le décrochage.

Commentaires / débats : RAS

Résultats du vote : unanimité : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-3. Partenariat avec ARCIS

Présentation / contexte

Ce partenariat concerne la chorale du collège. Il s'agit de valider l'adhésion à l'association et le partenariat entre cette dernière et la chorale du collège afin de fournir une salle en mesure d'accueillir la représentation de notre chorale au mois de juin, ainsi que les assurances nécessaires.

Le projet s'intitule « **Les Comédies musicales** »

Adhésion : 130,00€

Commentaires / débats : un représentant des parents remarque le caractère formidable du spectacle final.

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-4. Partenariat avec Pearltrees / Broceliand

Présentation / contexte

Convention avec Broceliand, pour un renouvellement de 3 ans quant à ce service en ligne, très apprécié des professeurs et de certains personnels.

Commentaires / débats : un représentant des parents demande comment le collège rajoute des licences Pearltrees sans renégocier l'abonnement. Mme la Principale précise que les référents numériques sont très en lien avec Pearltrees. Une question est posée concernant le nombre d'années de conservation des données pour Pearltrees : en attente d'une réponse dans un prochain CA.

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-5. Convention réseau Marguerite

Présentation / contexte

Ce partenariat est reconduit depuis plusieurs années, dans le cadre de l'éducation au développement durable et à l'environnement.

L'année passée, le collège a participé au Congrès, des ateliers ont pu être faits au collège.

Commentaires / débats :

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-6. Convention avec l'association d'Ain Mur à l'autre

Présentation / contexte

Une convention qui a été présentée au CA du mois de juillet. Le collège la présente à nouveau pour l'année scolaire 2023-2024, à la suite d'une mise à jour des membres de l'association partenaire.

Il s'agit de partager le coût du renouvellement des cordes d'escalades.

Commentaires / débats :

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-7. Convention avec la mairie de Dagneux + règlement intérieur – salle des bâtonnes

Présentation / contexte

Une convention qui est régulièrement présentée en CA : la mairie de Dagneux met gracieusement à disposition la salle des Bâtonnes pour des événements ponctuels. Il s'agit cette fois-ci de la représentation théâtrale Vae Victis, à destination des élèves de 6ème, dans le cadre de la prévention du harcèlement.

Commentaires / débats : Mme la Principale remercie la mairie pour le prêt de cette salle.

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-8. Convention Boc' à Récup'

Présentation / contexte

L'action « tous à vos semis » a été testée l'année passée et a été jugée pertinente par les professeurs, dans le cadre de l'éducation au développement durable et à l'environnement.

Concerne 1 classe de 4^{ème}.

Date : jeudi 5 octobre 2023.

Commentaires / débats :

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-9. Abonnements

Présentation / contexte

L'adjoint gestionnaire présente la liste des abonnements souscrits par le collège pour l'année 2023-2024 :

SERVICE	FOURNISSEUR / EDITEUR	TITRE DE ABONNEMENT	DU	AU	DURÉE	MONTANT	OBSERVATION
AP	INDEX EDUCATION	MISE A JOUR ASSISTANCE EDT 50 PROF	01/04/2023	31/03/2024	1AN	426,00 €	
		LICENCE ANNUELLE EDT/PRONOTE	01/04/2023	31/03/2024		1 164,00 €	
		REDEVANCE ANNUELLE PRONOTE	01/07/2023	30/06/2024		630,00 €	
	RESEAU CANOPÉ	EAZY DOC/BCDI	01/04/2023	31/03/2024	1 AN	269,56 €	
VE	ONISEP	PARCOURS AVENIR	01/05/2023	30/04/2024	1AN	114,00 €	
ALO	AII	INTENDANCE	01/04/2023	31/03/2024		120,00 €	
	EFI	MISE A JOUR / ASSISTANCE EGIMMO	17/06/2023	16/06/2024		114,41 €	
					TOTAL	2 837,97 €	

A noter cette année que le collège a souscrit à l'option : « envoi de SMS » via Index Education (Pronote / EDT).

Commentaires / débats : une modification doit être effectuée sur une ligne sur la durée de l'abonnement à la revue Intendance ; en effet la durée est d'un an et la date de fin est erronée : il est précisé que la date de fin à prendre en compte est le 31/03/2024.

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-10. Convention avec Pay FiP

Présentation / contexte

L'adjoint gestionnaire présente PayFiP, nécessaire pour la mise en place du télépaiement via le nouveau module de Gestion Financière des Elèves, car la DGFIP est le seule prestataire admis dans le cadre de la mise en œuvre du logiciel comptable OP@LE.

Commentaires / débats :

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-11. Contrat voyage Allemagne >> repoussé prochain CA

Présentation / contexte

Non soumis au vote

3-2-12. Contrat MAIF séjour Allemagne >> repoussé prochain CA

Présentation / contexte

Non soumis au vote

3-2-13. Contrat séjour Futuroscope >> reporté au prochain CA

Présentation / contexte

Présenté après que le principe et le budget aient été accepté (cf. plus loin)

Commentaires / débats :

Résultats du vote : 15 "pour", 0 "contre", 1 "abstention".

3-2-14. Contrat MAIF séjour Futuroscope

Présentation / contexte

Présenté après que le principe et le budget aient été accepté (cf. plus loin)

Commentaires / débats :

Résultats du vote : 15 "pour", 0 "contre", 1 "abstention".

3-2-15. Contrat transports Futuroscope

Présentation / contexte

Présenté après que le principe et le budget aient été accepté (cf. plus loin)

Commentaires / débats :

Résultats du vote : 14 "pour", 1 "contre", 1 "abstention".

3-3 Voyages et sorties

3-3-1 Séjour en Provence romaine

Présentation / contexte

Découverte de lieux patrimoniaux.

3 jours, 2 nuitées en hôtel. Pour les élèves qui suivent l'enseignement optionnel LCA au collège, de 5è, 4è et 3è.

49 places : ordre de priorité en fonction de la date de retour du dossier complet, puis des niveaux (5è, 3è puis 4è), et enfin en fonction du dossier « vie scolaire » (punitions-sanctions, surtout ayant trait à des comportements compliqués et de la violence).

Dates : du 14 au 16 novembre 2023

Coût : 231.5 euros / élèves

BUDGET PRÉVISIONNEL	
Intitulé du projet:	Sortie Latinistes : La Provence romaine
Dates :	du mardi 14 au jeudi 16 novembre 2023
Classes concernées	5ème-4ème-3ème
Nbre de participants (élèves)	49
Nbre d'accompagnateurs	4
Nbre total élèves + accompagnateurs:	53
Nom du responsable	Madame REYNARD

BUDGET (OBLIGATOIREMENT EQUILIBRE)					
DEPENSES	MONTANT	BILAN	RECETTES	MONTANT	BILAN
Transport	11 766,00 €		SUBVENTIONS DIVERSES :		
Hébergement			conseil départemental	- €	
Activités, visites			OFAJ	- €	
Assurance annulation	447,01 €		DONS :		
FRAIS ADMINISTRATIFS	6,36		FCPE		
REGIE D'AVANCE POUR IMPRÉVUS	50,00		FSE		
TOTAL DEPENSES	12 269,37 €	- €	municipalité		
			Participation des familles	11 343,38 €	
			CONTRIBUTION COLLEGE	925,99 €	
			participation accompagnateurs		
			AUTRES		
			TOTAL RECETTES	12 269,37 €	- €

initial	231,50 €
COUT DEFINITIF PAR ELEVE	0,00 €
cout accompagnateur	925,99 €
	- €

solde
Régie : 50,00 €

ORDRE DE RECETTE PARTICIPATION DES FAMILLES 11 343,38 €
PRÉLÈVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT EPLE 925,99 €

Commentaires / débats : un représentant des parents demande d'ajouter les objectifs pédagogiques au tableau.

Un représentant des parents demande pourquoi ce séjour a lieu aussi tôt dans l'année : une représentante des professeurs explique que cela permet d'une part aux élèves de 3è de participer (avant toutes les

échéances liées aux divers examens de 3^è), et d'autre part que cette période de l'année est bien moins chère au niveau du coût total.

Résultats du vote :

Vote pour Principe : unanimité : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

Vote pour Budget : unanimité : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-3-2 Séjour au Futuroscope

Présentation / contexte

3 jours, 2 nuitées en hôtel. Pour tous les élèves de 4^{ème}.

Exploitation pédagogique par différentes disciplines (dont sciences, mathématiques, français) : certaines séquences de sciences sont traitées sur place et ne seront donc pas faites au sein du collège.

Dates : du 14 au 16 février 2024

Coût : 218.5 euros / élève

COLLÈGE MARCEL AYMÉ

BUDGET SORTIE/VOYAGE SCOLAIRE
FUTUROSCOPE

BUDGET PRÉVISIONNEL		
Intitulé du projet:	Sortie Futuroscope de POITIERS	
Dates :	du mercredi 14 au vendredi 16 février 2024	
Classes concernées	4 ^{ème}	
Nbre de participants (élèves)	135	
Nbre d'accompagnateurs	10	
Nbre total élèves + accompagnateurs:	145	
Nom du responsable	Madame MORELLON	

BUDGET (OBLIGATOIREMENT EQUILIBRE)					
DEPENSES	MONTANT	BILAN	RECETTES	MONTANT	BILAN
Transport	9 960,00 €		SUBVENTIONS DIVERSES :	- €	
Hébergement	19 575,00 €		conseil départemental	- €	
Activités, visites	742,50 €		OFAJ	- €	
Assurance annulation	1 219,05 €		DONS :	- €	
Frais de dossier	32,00 €		FCPE	- €	
Régie d'avance diverses dépenses	150,00 €		FSE	- €	
frais administratifs	3,95 €		municipalité	- €	
TOTAL DEPENSES	31 682,50 €	- €	Participation des familles	29 497,50 €	
			CONTRIBUTION COLLEGE	2 185,00 €	
			participation accompagnateurs		
			AUTRES	- €	
			TOTAL RECETTES	31 682,50 €	- €

solde

initial	218,50 €
COUT DEFINITIF PAR ELEVE	0,00 €
cout accompagnateur	2 185,00 €
	- €

Régie : 150,00 €

ORDRE DE RECETTE PARTICIPATION DES FAMILLES
PRÉLÈVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT EPLE

29 497,50 €
2 185,00 €

Commentaires / débats : les parents s'étonnent que ce voyage soit de nouveau à l'ordre du jour. Les représentants des professeurs et Mme la Principale insistent sur le bénéfice pédagogique et scientifique du séjour. De plus ils insistent sur la cohésion que cela développe sur toute la cohorte qui en bénéficie. Un représentant des parents relève les risques et pertes de temps pour les élèves de ce long voyage. L'intérêt pédagogique n'a pas été présenté.

Les représentants des professeurs expliquent que l'effet sur une cohorte est visible : les élèves se comportent bien mieux et se font davantage confiance. L'effet est durable, les classes de 3^è sont « apaisées » ce qui joue sur l'ambiance de l'établissement. Par ailleurs, les activités du Futuroscope sont intégrées au programme des sciences. Les professeurs rédigent des fiches projet qui précisent les objectifs pédagogiques, il est

effectivement dommage qu'elles n'aient pas été communiquées. Concernant les transports, les professeurs ne se voient pas changer plusieurs fois de transport (bus + train + métro + train + bus) pour rejoindre le Futuroscope. Si l'argument de l'insécurité routière est compris, les professeurs jugent plus sécurisé d'avoir les élèves dans un bus et de faire des haltes avec le groupe plutôt que d'évoluer à 150 dans des transports en commun, avec le risque de « perdre » des élèves ou d'être séparés.

Vote sur le principe du voyage : 15 "pour", 1 "contre", 0 "abstention".

Vote sur le budget prévisionnel : 14 "pour", 0 "contre", 2 "abstention".

3-3-3 Séjour linguistique en Allemagne

Présentation / contexte

4 jours, 3 nuitées en familles d'accueil, en forêt noire. Pour tous les élèves germanistes de 6^{ème} et de 5^{ème}.

Dates : du 4 au 7 juin 2024

Coût : 432 euros / élève

BUDGET PRÉVISIONNEL					
Intitulé du projet:	VOYAGE SCOLAIRE EN FORÊT NOIRE - Allemagne				
Dates :	du mardi 04 au vendredi 07 juin 2024				
Classes concernées	6ème - 5ème				
Nbre de participants (élèves)	35				
Nbre d'accompagnateurs	3				
Nbre total élèves + accompagnateurs:	38				
Nom du responsable	Madame MORNARD				

BUDGET (OBLIGATOIREMENT EQUILIBRE)					
DEPENSES	MONTANT	BILAN	RECETTES	MONTANT	BILAN
Transport	13 153,31 €		SUBVENTIONS DIVERSES :	- €	
Hébergement			conseil départemental	- €	
Activités, visites	2 532,00 €		OFAJ	- €	
			DONS :	- €	
Europapark : 1387€ ; eco-musée de GUTACH : 323€ ; Visite du quartier VAUBAN à FREIBURG : 572€ ; Visite de FREIBURG : 250€ ;			FCPE	- €	
Assurance responsabilité civile/annulation	595,57 €		FSE	- €	
Régie d'avance diverses dépenses	120,00 €		municipalité	- €	
frais administratifs	15,27 €		Participation des familles	15 120,00 €	
TOTAL DEPENSES	16 416,15 €	- €	CONTRIBUTION COLLEGE	1 296,15 €	
			participation accompagnateurs		
			AUTRES	- €	
			TOTAL RECETTES	16 416,15 €	- €
			solde		

Initial	432,00 €	
COUT DEFINITIF PAR ELEVE	0,00 €	Régie : 100,00 €
Coût accompagnateurs :	1 296,15 €	
	- €	

ORDRE DE RECETTE PARTICIPATION DES FAMILLES	15 120,00 €
PRÉLÈVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT EPLE	1 296,15 €

Commentaires / débats : Un représentant des parents relève qu'il manque l'objectif pédagogique dans ce tableau. Un représentant des professeurs précise que les fiches projets sont systématiquement proposées et soumises à l'appréciation de la cheffe d'établissement. Mme la principale lit les objectifs pédagogiques énoncés par l'enseignante référente du voyage. Un autre représentant des parents dénonce le contenu du programme, notamment EuropaPark. Les représentants des professeurs s'attristent que les parents se plaignent de la non présence de voyage quand il n'y en a pas dans l'année mais qu'ils critiquent le contenu des voyages lorsqu'il y en a. Les parents regrettent que le voyage se fasse en bus et non pas en train. Un représentant de la commune demande si le jumelage participe à ce voyage : il est répondu par la négative. L'échange a lieu tous les deux ans, sur un lieu toujours identique. Ce voyage est proposé en alternance, pour découvrir d'autres lieux en Allemagne et d'autres thématiques. Le séjour est en famille d'accueil, ce qui permet également de réinvestir les acquis langagiers. Un représentant des parents s'étonne que les familles d'accueil

soient rémunérées : il est répondu que contrairement à un échange, où il y a réciprocité, un accueil en famille est toujours rémunéré par l'organisme qui facture à son tour les participants. Des arguments en faveur de l'EuropaPark sont avancés (symboles européen, lieu connu qui donne à voir plusieurs types d'architecture, de nourriture, etc.), attrait pour les participants, un moment plus ludique qui équivaut au mercredi après-midi qui est inclus dans le voyage. Concernant les transports, encore une fois, voyager en bus permet d'avoir une mobilité sur place que le train n'offre pas. Les transports en commun sur place ne pourraient pas accueillir tout le groupe en une fois, ce qui compliquerait énormément la gestion d'un groupe et compliquerait les horaires des sorties prévues. La Principale conclut en disant que chacun choisit ou non d'inscrire son enfant, il n'y a pas d'obligation et que le menu est « unique ». Les voyages scolaires comprennent souvent des activités plus ludiques, ce qui peut interroger les parents, mais n'est pour autant pas un facteur rédhibitoire. De plus, comme dit auparavant, EuropaPark a tout de même des exploitations pédagogiques possibles, d'un point de vue culturel.

Résultats du vote :

Vote sur le principe du voyage : 14 "pour", 0 "contre", 2 "abstention".

Vote sur le budget prévisionnel : 14 "pour", 1 "contre", 1 "abstention".

IV –QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **19h23**.

La présidente de séance



Anne ANTONI

La secrétaire de séance



Julie HEISSAT

Dagneux, le 03 octobre 2023